

RÉSUMÉ DES DÉCISIONS PRISES PAR LE CONSEIL MONDIAL DU SPORT AUTOMOBILE

La première réunion de 2026 du Conseil Mondial du Sport Automobile de la FIA a eu lieu ce 26 mars par vidéoconférence. Cette réunion était également la première à se tenir sous la nouvelle composition du Conseil Mondial du Sport Automobile, suite à la réélection du Président de la FIA, Mohammed Ben Sulayem, lors des Assemblées Générales de la FIA de 2025 qui se sont tenues à Tachkent, en Ouzbékistan.

Voici un résumé des décisions concernant le Karting prises lors de la réunion du Conseil Mondial du Sport Automobile :

Annnonce d'une structure Arrive and Drive FIA Karting optimisée pour 2026

Un calendrier actualisé a été confirmé pour les championnats Arrive and Drive FIA Karting 2026 afin de rendre ce format encore plus accessible et d'offrir davantage d'opportunités aux jeunes pilotes de s'illustrer sur la scène internationale.

Le Brésil a été désigné pour accueillir le Championnat d'Amérique du Sud Arrive and Drive, qui sera disputé en une seule manche au Kartódromo Internacional de Imperatriz du 2 au 4 octobre 2026, sous réserve de l'homologation du circuit.

Le Conseil Mondial a également approuvé une modification du format du Championnat d'Europe Arrive and Drive 2026, qui se déroulera désormais en une seule manche à l'Autodrom Slomczyn en Pologne, du 17 au 19 juillet. Une mise à jour du Règlement Sportif a été approuvée afin de refléter ce changement.

Afin d'élargir encore l'accessibilité du format Arrive and Drive, le Conseil Mondial a également approuvé une proposition permettant aux concurrents de payer leurs droits d'engagement au Championnat d'Asie-Pacifique en trois versements. Alors que le format Arrive and Drive offre aux jeunes pilotes un moyen plus abordable de participer à des compétitions internationales, cette flexibilité accrue reflète la structure unique en trois manches du Championnat d'Asie-Pacifique. Les inscriptions ouvriront le 1er avril pour le Championnat d'Asie-Pacifique Arrive and Drive FIA Karting 2026.

Les trois Championnats continentaux Arrive and Drive de 2026 serviront de championnats de qualification pour la Coupe du Monde Arrive and Drive de fin de saison. Le matériel pour la Coupe du Monde Arrive and Drive FIA Karting 2026 a été confirmé par une décision du Conseil Mondial en décembre 2025 désignant OTK Group comme fournisseur unique de karts, le même fournisseur que pour la Coupe du Monde Arrive and Drive FIA Karting 2025 en Malaisie.

Akbar Ebrahim, Président de la Commission FIA Karting, a déclaré :

« Nous avons lancé le programme Arrive and Drive l'année dernière afin d'offrir à davantage de pilotes à travers le monde une plateforme leur permettant de gravir les échelons de la pyramide du sport automobile, et ce calendrier remanié viendra renforcer cette voie. L'organisation du Championnat d'Amérique du Sud Arrive and Drive au Brésil constituera sans aucun doute l'un des temps forts de la saison 2026 et démontrera clairement comment nous rendons le Karting FIA plus accessible et plus inclusif à l'échelle mondiale. »

Dispositif de protection des roues arrière

En prévision de l'extension, cette année, de l'utilisation du dispositif anti-décollage d'un stade expérimental en 2025 à celui de produit homologué dès 2026, le Conseil Mondial a approuvé certaines modifications du Règlement Technique.

Le dispositif anti-décollage a d'abord été conçu comme un élément « fixe » du châssis, sans aucune possibilité de mouvement, et a initialement été rendu obligatoire dans les compétitions du Trophée Académie et Arrive and Drive. Des essais sur piste concluants et une collaboration constructive avec les équipes et les fournisseurs ont conduit à une modification du règlement afin d'autoriser, en toute sécurité, un mouvement vertical maximal de 4 mm.

Ces modifications visent à offrir aux concurrents et aux équipes une plus grande souplesse de réglages au niveau de l'arrière du châssis. En conséquence, la garde au sol maximale a également été portée de 60 mm à 80 mm pour les karts des Groupes 2 et 3, et il est obligatoire de préciser sur la Fiche d'Homologation le système de fixation reliant le dispositif au châssis.

Enfin, la masse totale minimale du bouclier de roue arrière a été augmentée de 50 g pour atteindre 700 g pour les karts du Groupe 2 et 600 g pour ceux du Groupe 3 (catégorie Mini), pour lesquels ce dispositif est désormais homologué et dont l'usage est recommandé dans les compétitions nationales.

Le dispositif anti-décollage sera obligatoire dans toutes les compétitions FIA Karting, ainsi que dans toutes les épreuves internationales disputées avec des moteurs homologués CIK-FIA (donc OK, Junior, OK-N et KZ) à compter du 1er avril 2026 ; il deviendra ensuite obligatoire dans toutes les compétitions inscrites au Calendrier Sportif International à partir de janvier 2027.

Dispositif de sécurité approuvé par la FIA pour aider les pilotes en situation de handicap

Le Conseil Mondial a approuvé le premier siège de Karting équipé d'un arceau de sécurité intégré, destiné à faciliter la participation des pilotes en situation de handicap aux épreuves de Karting. Ce siège a été approuvé pour une utilisation dans les courses de Karting conformément au document « Lignes directrices de la FIA Karting pour les pilotes en situation de handicap » et homologué selon la norme FIA 8873-2018.

Approuvé par le Conseil Mondial, ce siège haut en fibre de verre est doté d'un laminage innovant mis au point par Vita Carbon pour une meilleure résistance aux chocs. Conçu avec un arceau de sécurité intégré, il offre des points de fixation supplémentaires aux pilotes qui ont besoin d'ancrages pour leur ceinture de sécurité afin d'assurer la stabilité de leur torse.

Le développement de ce dispositif a été mené par Fabio Visentin, membre de la Commission Handicap et Accessibilité de la FIA et pilote en situation de handicap, ainsi que par Vita Carbon. Avec le soutien du Département Sécurité de la FIA, ils ont conçu et fabriqué ce siège équipé d'un arceau de sécurité, qui a récemment été homologué par la FIA.

Fabio Visentin, membre de la Commission Handicap et Accessibilité de la FIA, a déclaré :

« Le développement et les essais de ce nouvel arceau de sécurité constituent une avancée majeure pour la sécurité des pilotes de Karting en situation de handicap. Notre priorité absolue est de garantir que chaque pilote puisse concourir dans le respect des normes de protection les plus strictes. Notre objectif était de créer un produit qui soit non seulement sûr et rigoureusement testé, mais aussi très performant, en veillant à ce qu'il n'altère pas la flexibilité du châssis. Les pilotes de Karting en situation de handicap ont désormais accès à un produit qui réunit toutes ces caractéristiques, et je tiens à remercier Vita Carbon pour son travail de développement ainsi que la FIA pour son soutien dans ce projet. »

Nuno Costa, Directeur Sécurité de la FIA, a déclaré :

« La sécurité doit aller de pair avec l'accessibilité, et nous sommes fiers d'avoir travaillé sur ce projet avec Fabio afin d'améliorer les normes de sécurité pour les pilotes de Karting en situation de handicap. Le siège haut de Karting est une innovation simple mais importante qui permet aux pilotes de concourir en toute sécurité, et j'espère qu'il apportera à tous les pilotes de Karting en situation de handicap davantage de confiance et d'autonomie. »